



**CTOS**

**NOUVELLE  
CALÉDONIE**

**COMITÉ TERRITORIAL  
OLYMPIQUE et SPORTIF  
de NOUVELLE-CALÉDONIE**

**RAPPORT  
ANNUEL  
2024**



## **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL** **03**

I	VIE ASSOCIATIVE	04
II	RELATIONS AVEC LES MEMBRES	05
III	RELATIONS INSTITUTIONNELLES	07
IV	FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION	10
V	ACTIVITÉS LIÉES AU PLAN OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL (POST)	11
	Sport & Éducation et Citoyenneté	11
	Sport & Professionnalisation	14
	Sport & Santé et Bien-être	14
	Sport & Politiques publiques et Haut-niveau	14
VI	JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES	16
VII	JEUX DU PACIFIQUE 2027 et MINI JEUX 2025	18
VIII	COMMUNICATION, PUBLICATIONS & ÉVÈNEMENTIELS	19
IX	GESTION DE DISCIPLINES	19

## **RAPPORT FINANCIER 2024 DU TRÉSORIER** **20**

I	RÉSULTATS DE L'EXERCICE	21
II	LES AFFECTATIONS ET LES FONDS ASSOCIATIFS	23

## **RÔLES ET MISSIONS DU CTOS DE NOUVELLE-CALÉDONIE** **24**



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2024**  
du Secrétaire  
Général



## I | VIE ASSOCIATIVE



**CTOS**

**NOUVELLE  
CALÉDONIE**

### **6 réunions de bureau exécutif (BE)**

1 réunion pour la mandature précédente le 22/02 et 5 réunions les 2/07, 13/08, 26/09, 15/10 et 26/11/2024. À noter que toutes les réunions du bureau exécutif sont élargies aux autres membres du CA qui souhaitent y participer.

### **9 réunions du Conseil d'administration (CA)**

3 réunions pour la mandature précédente les 30/01, 19/03 et 11/04. 6 réunions pour la nouvelle équipe les 30/04, 13/06, 23/07, 3/09, 5/11 et 19/12/2024.

### **AG du 27 avril 2024**

Cette AG s'est déroulée dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville de Nouméa. Outre les

présentations et votes statutaires, elle a permis le renouvellement des instances dirigeantes du CTOS pour un nouveau mandat de 4 ans. Une mise à l'honneur de 3 salariées du CTOS totalisant chacune plus de 20 ans d'ancienneté a été faite. Les débats se sont déroulés dans un climat serein.

### **Cooptation au sein du CA**

Un des postes n'ayant pas été pourvu lors de l'AG faute de candidature dans la catégorie 3 (multisports) et conformément à l'article 13 des statuts, le conseil d'administration a coopté, sur proposition du Président, Madame Charlotte HAGNERE, licenciée sport adapté et handisport. Il appartient à l'AG de confirmer cette cooptation.

## II | RELATIONS AVEC LES MEMBRES

### ACTIONS LIÉES AUX EXACTIONS DÉBUTÉES LE 13 MAI 2024

#### Consultation téléphonique

Le CTOS a contacté par téléphone la plupart des ligues et comités quelques jours après le début des événements pour faire un point de situation et relayer auprès des cellules de crises, différentes problématiques soulevées. Les échanges et préoccupations des membres ont tournés autour de 6 thématiques :

- Situation personnelle et engagement bénévole,
- Dégâts et sinistres sur les infrastructures sportives,
- Reprise des activités, des entraînements clubs et ligue,
- Quid du calendrier des compétitions au niveau des clubs et de la ligue,
- Compétitions et déplacements hors territoire,
- Visibilité sur la situation sécuritaire et budgétaire.

#### Réunion du 6 juillet

Afin de prendre le pouls du mouvement sportif et envisager ensemble la reprise des activités, le CTOS a convié les ligues à une réunion le samedi 6 juillet dans l'hémicycle de la province Sud.

51 dirigeants représentant 29 ligues étaient présents ou en visio pour échanger avec les responsables du CTOS et les représentants de l'État et de la DJSNC.

La synthèse des préoccupations a été relayée auprès du gouvernement et de l'État et a permis d'y répondre à travers la mise en place de différentes actions.

### CRIB - SOUTIEN DANS LA GESTION ASSOCIATIVE

C'est un objectif fort qui se poursuit durant cette nouvelle mandature et ce secteur a été renforcé pour répondre aux besoins.

Malgré le contexte, l'année 2024 a été marquée par une dynamique collective renforcée et une mobilisation exceptionnelle des bénévoles notamment dans leur envie de se former.

Nous avons atteint de nouveaux objectifs grâce à l'implication des acteurs sportifs et à une gestion administrative fluide et efficace.

#### FORMATION DES BÉNÉVOLES : améliorer et renforcer les compétences des bénévoles.

##### Nombres d'ateliers et formations :

- 9 ateliers pratiques
- 4 ateliers hors programme - CalédoSUB
- 3 soirées thématiques
- 3 formations individualisées - Elles consistent à la formation des membres du CD/CA d'une association.

##### Nombres de participants :

- Ateliers pratiques : 64
- Soirées thématiques : 33
- Formations individualisées : 3 associations, totalisant 22 membres élus en CD/CA

#### ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF : un soutien continu a été apporté aux structures sportives pour la gestion associative.



## Les CHIFFRES CLÉS de l'accompagnement administratif

54 Dossiers

12 Ligues

7 Comités Provinciaux

19 Associations

11 Disciplines



Atelier pour accompagner la reprise dans les clubs (juillet)

## FORMATION DES BÉNÉVOLES

**OBJECTIF : accompagner la montée en compétences de l'encadrement bénévole et salarié du mouvement sportif.**

De février à novembre 2024, des formations et des ateliers pratiques sur les thématiques de la vie associative, de la communication, de la bureautique, de la prévention et de la performance sportive ont été mis en place.

## Les CHIFFRES CLÉS des actions menées

**30** Actions  
(contre 20 en 2023)

**272** Participants  
(contre 183 en 2023)

L'accent a été mis en juillet et septembre sur la mise en place d'ateliers d'écoute et de renforcement des compétences relationnelles pour accompagner la reprise dans les clubs après les exactions.

## PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (AG)

Dans la mesure des disponibilités des membres du conseil d'administration, le CTOS essaye de participer aux AG de ses membres lorsqu'il y est invité.

## MUTUALISATION ET SERVICES AUX MEMBRES

### Avances de trésorerie :

Le CA du CTOS a encadré début 2024 les avances de trésorerie qu'il peut consentir dans des cas exceptionnels pour pallier le versement tardif d'une subvention.

En 2024, trois ligues en ont bénéficié afin d'assurer la réalisation d'actions importantes pour leur discipline. Ces avances ont été remboursées dans les délais impartis.

À la suite de la dissolution du CPOS Sud, le CTOS a pu se voir rembourser une avance consentie en 2019, d'un montant de 1.400.000 F.

## Gestion de la Maison du Sport Roger Kaddour

Le CTOS assure la gestion du bâtiment qui doit répondre aux contraintes d'un bâtiment classé en ERP et la mise à disposition des salles de réunions. Des travaux de mise en conformité électrique ont été menés ainsi que des travaux de peinture dans les salles de réunion. À noter que depuis le début de l'année 2024, l'emplacement de la grande bâche sur la façade de la maison du sport Roger Kaddour est loué et sa location permet de réduire les frais annuels supportés par les disciplines ayant un local dans le bâtiment.

## Mise à disposition de la flotte de véhicules et matériels divers

Pour rappel, la flotte des minibus à disposition des ligues, comités et fédération est passée à trois depuis fin 2023 grâce à un mécénat conclu avec la société Gladius (Toyota).

18 disciplines (19 en 2023) ont bénéficié de minibus (ou d'un autre véhicule du CTOS) mis à la disposition par le CTOS. **389 jours** d'utilisation ont été comptabilisés (305 en 2023). Une participation forfaitaire aux frais est sollicitée auprès des utilisateurs.



Véhicule minibus du CTOS

## Conventions commerciales avec Aircalin, Aircalin et Air France

Le poste « transport » impactant considérablement les budgets des clubs, comités, ligues et fédération, des conventions commerciales signées par le CTOS permettent au mouvement sportif de bénéficier d'avantages tarifaires et pratiques. Des fiches pratiques ont été éditées à destination des ligues, comités et fédération.



Les déplacements sont souvent la 1<sup>ère</sup> dépense dans le budget des ligues

## Gestion du dispositif de congés sportifs

Ce dispositif géré par le CTOS pour le compte de la Nouvelle-Calédonie pour les travailleurs indépendants et les salariés du secteur privé a été suspendu en accord avec la DJS NC en cours d'année faute de financement. En début d'année 2024, **20** bénéficiaires ont pu avoir accès au dispositif avant sa clôture : **7** sportifs, **6** bénévoles, **5** entraîneurs et **2** officiels techniques. Ces bénéficiaires sont issus de **12** disciplines différentes.

## Médiation

Le CTOS réaffirme sa volonté de promouvoir un dialogue constructif et une résolution des différends de manière consensuelle.

À ce titre, il propose l'accompagnement de deux médiateurs qui peuvent être sollicités en cas de conflits ou de difficultés de dialogue. Nous n'avons pas eu de médiation à mener en 2024.



## III | RELATIONS INSTITUTIONNELLES

L'équipe du CTOS s'attache à entretenir des relations privilégiées avec les institutions.

### AU NIVEAU LOCAL

#### État

La participation active du CTOS dans les différentes commissions pour l'élaboration du Projet Sportif Territorial, ainsi que le travail mené conjointement pour la campagne ANS et pour trouver des solutions de financement aux structures sinistrées lors des exactions, illustrent la collaboration active du CTOS avec la Mission d'Appui au Sport du Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.

Malgré la situation, la campagne ANS a pu être organisée et le versement des subventions s'est faite dans des délais raisonnables.

Nous ne pouvons que remercier le délégué territorial de l'ANS et toutes les parties prenantes pour le respect d'un calendrier contraint afin de ne pas pénaliser davantage les associations sportives.



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



GOVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE  
CALÉDONIE



PROVINCE SUD

## Nouvelle-Calédonie

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie reste le principal interlocuteur du CTOS et des ligues, comités et fédération.

Les échanges avec le Directeur de la DJSNC, Grégory ARMIEN, et ses collaborateurs sont très réguliers. Un vrai travail collaboratif est mené même si certains dossiers pourraient être plus approfondis.

Les relations se poursuivent en fonction des besoins, avec M. Mickaël FORREST, membre du gouvernement en charge des sports et son cabinet. Nous sommes également en relation avec d'autres secteurs et services de la NC sur différents dossiers.

## Provinces

Les échanges ont été réguliers avec la province Sud, moins avec les Directions des sports ou exécutifs des deux autres provinces en 2024. Seule la province Sud a participé au financement du fonctionnement du CISE en 2024.

## Communes

Le CTOS entretient des contacts avec les élus en charge du sport et avec leur service des sports. Ces relations ont surtout été entretenues avec les communes du Grand Nouméa pour faire face à la situation.

Un grand merci à la ville de Dumbéa pour la gestion de l'approvisionnement en denrées alimentaires aux réfugiés séjournant au CISE pendant les émeutes.

Un grand merci également à la ville de Nouméa pour la recherche permanente de solutions en réponse à nos sollicitations qui relayaient les besoins et préoccupations de nos structures et pratiquants.



Cross à l'école Primaire Gustave Clain de Dumbéa

## AUTRES ÉTABLISSEMENTS OU ORGANISMES PARTENAIRES

### ■ VICE-RECTORAT

#### Établissements scolaires et Université

Après diverses réunions d'échanges, le CTOS a signé en décembre 2024 une convention de partenariat avec le Vice-Rectorat et la DJS-NC concernant les dispositifs d'aménagement de la scolarité des sportifs issus des filières d'accession au haut-niveau.

Le traditionnel dispositif des Classes à Horaires Aménagés (CHAM SPORT) spécifique à la Nouvelle-Calédonie va évoluer en 2025 vers le nouveau dispositif « Sport Études » comme en tous points de l'hexagone avec un

cahier des charges renforcé au bénéfice des élèves sportifs.

Dans cette année perturbée pour le mouvement sportif et la communauté éducative, le CTOS s'est attaché à entretenir sa relation privilégiée avec le collège Edmée Varin d'Auteuil, durement touché puis un temps fermé à la suite des exactions.

En tant que « bons voisins » les salariés du CTOS affectés au CISE ont également participé à l'organisation du cross annuel de l'école élémentaire Gustave Clain en animant des ateliers sportifs avec l'USEP.

Le CTOS a également soutenu le projet « ExcellenceS PARIS 2024 » de l'Université de la Nouvelle Calédonie.

Cette collaboration autour du double projet sport de haut niveau et études universitaires devrait déboucher en 2025 sur la formalisation d'un partenariat visant la mise en place d'un Projet d'Excellence Sportive Universitaire (PESU) à l'UNC.

### ■ CAFAT - Maintien du PASS SPORTS CAFAT

Le suivi du dispositif Pass Sports CAFAT a impliqué une multiplication des relations avec la CAFAT et sa branche Prestations Familiales.

Le maintien du dispositif a été acté et étendu dans sa tranche d'âge fin 2024.

Même si la CAFAT n'a cependant pas retenu notre demande de simplification, nous nous félicitons de la montée en puissance de ce dispositif malgré le coup d'arrêt enregistré en milieu d'année.



Présentation d'ExcellenceS Paris 2024 par l'UNC



### ■ MEDEF

Afin de collaborer davantage et de travailler ensemble sur la mise en place d'une branche professionnelle « Sport et loisirs », le CTOS a acté son adhésion au MEDEF pour 2025.

La volonté commune de collaborer en faveur du soutien au développement des activités physiques et sportives, à la promotion du sport en entreprise et au renforcement de l'accompagnement des sportifs de haut niveau, doit se concrétiser par un programme d'actions.

### ■ FSH - Opération "Du sport dans mon quartier"

Le partenariat avec le FSH pour la mise en place de cette opération « Du sport dans mon quartier » se poursuit, malgré la situation et les difficultés rencontrées.

Les travaux d'aménagements des 2 salles ont été contrariés par le saccage de la salle de Jacarandas, et la mise en veille forcée des travaux de la salle Bambou. Après réparations et finalisation des travaux, l'ouverture des salles va permettre la mise en route des activités destinées aux publics des quartiers sociaux et lancer ce programme social. Ce projet ciblé sur 5 disciplines doit s'inscrire dans la durée.

## AU NIVEAU NATIONAL

### ■ CNOSF

Les relations avec le CNOSF restent permanentes, même si la tenue des JOP à Paris a fortement mobilisé leurs équipes en 2024.

Le Président du CTOS est membre de la commission des territoires du CNOSF et participe régulièrement aux réunions de ladite commission en visioconférence.

### ■ INSEP

La forte mobilisation des agents de l'INSEP autour des JOP de PARIS (préparation des Équipes de France - tenue d'une base arrière pendant les JOP - participation aux bilans) n'a pas permis la mise en place d'une mission en Nouvelle Calédonie en 2024.

Néanmoins des collaborations à distance (outils de testing, évolution des projets de performance) ainsi que d'étroites relations ont été maintenues tout au long de l'année, avec en particulier la visite du Président et du directeur du CTOS auprès de la direction de l'INSEP dans l'optique du renouvellement 2025 de la convention qui nous lie.

## AU NIVEAU RÉGIONAL

### ■ CONSEIL DES JEUX DU PACIFIQUE

Les relations avec le Conseil des Jeux du Pacifique restent très régulières. Le Conseil a pris en compte la situation que nous avons traversée et les incertitudes liées en nous exemptant d'un certain nombre d'obligations de la charte des Jeux qui nous incombent dans le cadre de notre participation aux Mini Jeux de Palau, incertaine jusqu'à très récemment.

À noter la réélection de Diane BUI-DUYET à la vice-présidence du Conseil des Jeux du Pacifique pour un mandat de 4 ans et la nomination de Michel QUINTIN pour siéger à nouveau au sein de la commission des sports.



L'AG qui s'est tenue à Palau en octobre 2024 a permis de mesurer l'avancement de l'organisation des Mini Jeux 2025, et de désigner les hôtes des Mini Jeux 2029 qui auront lieu aux îles Cook et des Jeux du Pacifique 2031 qui auront lieu aux îles Tonga.

Les contacts avec le comité organisateur de Tahiti 2027 sont également réguliers afin de préparer cette échéance.

### ■ ONOC

Le Président Christophe DABIN, la Vice-Présidente du Conseil des Jeux, Diane BUI DUYET et le directeur du CTOS, Michel QUINTIN ont participé à l'AG de l'ONOC qui s'est déroulée à Nandi (Fiji) en mars 2024.

Les discussions menées en parallèle de l'AG ont notamment permis de conclure un accord avec le CIO, le CNOSF et FIBA Oceania pour la prise en charge de deux équipes NCL (-19) de basket 3x3 par les fonds de la solidarité Olympique pour un stage océanien en Australie en septembre 2024.

Le Président de notre commission des athlètes, Axel RAYMOND, a participé au forum des athlètes de l'ONOC, organisé à Fiji, avec une prise en charge financière du Conseil des Jeux du Pacifique.



L'accueil de rugbymen tahitiens bloqués sur le territoire en raison de l'arrêt des vols internationaux, puis de jeunes étudiantes d'un foyer évacuées vers le CISE a été une période compliquée avec un seul agent, domicilié à proximité immédiate du CISE, pour gérer cette situation. La solidarité des voisins et de la mairie a permis de récupérer des denrées alimentaires pour nourrir ces réfugiés avec les moyens du bord.

L'accueil à partir de fin juin d'un escadron de gendarmerie a nécessité une réorganisation de notre équipe et l'appel à des extras afin d'assurer le service de restauration pour 3 repas par jour, 7 jours sur 7.

Ce sont les recettes liées à cet accueil des gendarmes qui ont permis de maintenir le CISE en activité et le personnel en poste. Les escadrons se sont succédés jusqu'au 31 décembre et au-delà, permettant ainsi d'engendrer une situation financière excédentaire, qui a été provisionnée afin d'effectuer des travaux nécessaires après 12 ans d'utilisation de la structure.

#### **La maintenance des installations**

L'utilisation intensive du CISE a nécessité en permanence des travaux de maintenance et d'amélioration. Un audit a été commandé à la SECAL afin d'identifier, budgétiser et hiérarchiser les travaux à réaliser.

## **IV | FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION**

### **CTOS | MAISON DU SPORT**

#### **Comité de gestion de la Maison du Sport**

Le CTOS assure la gestion du bâtiment et les différents occupants qui ne payent pas de loyer mais participent aux frais de fonctionnement au prorata des surfaces qu'ils occupent. Le CTOS s'attache à réduire les frais supportés par les occupants malgré les aléas d'un bâtiment qui a une trentaine d'années.

La location de l'emplacement de la grande bâche sur la façade de la maison du sport Roger Kaddour a permis la prise en charge de coûts importants de mise aux normes électriques et sécuritaires du bâtiment suite à l'audit annuel qui avait relevé de nombreux dysfonctionnements.

### **CTOS | CISE**

La continuité des activités du CISE a été mise à mal dès le 13 mai 2024. Après l'accueil de réfugiés pendant quelques semaines, ce sont des escadrons de gendarmerie qui séjournent au CISE depuis le 18 juin 2024.

#### **Les activités du CISE**

L'année 2024 ne s'annonçait pas exceptionnelle en termes d'occupation avec une diminution notable des jeunes sportifs des structures d'accès au haut niveau, qui séjournent à l'année au CISE.

Leur évacuation progressive par leur famille au début des émeutes a sonné l'arrêt des activités dites normales du CISE.

### **RESSOURCES HUMAINES**

La situation issue de la période insurrectionnelle, avec les incertitudes budgétaires liées, a nécessité des ajustements au niveau des ressources humaines.

Au niveau du siège, le CTOS a pris la décision de résilier le contrat avec le GESLS de mise à disposition de la chargée de mission en charge de la lutte contre les violences sexuelles. Un départ d'un commun accord a été également signé avec une chargée de mission dont l'activité était liée à des événements ou dispositifs mis en suspens (relais de la flamme olympique, journée olympique, pass sports CAFAT, ...).

Afin de diminuer notre masse salariale, un travail a été mené avec le Haut-Commissariat concernant un de nos cadres, fonctionnaire d'État, afin qu'il rejoigne la fonction publique d'État, avec une mise à disposition au CTOS pour partie de ses missions.

Un accord a été trouvé mais n'était toujours pas effectif au 1<sup>er</sup> février 2025.



L'accueil des gendarmes a permis de ne pas mettre nos salariés du CISE au chômage et a même nécessité l'emploi de travailleurs en extra. Trois de nos salariés ont cumulé quelques 170,5 jours d'arrêt maladie justifiant ainsi l'emploi d'extras.

En fin d'année, une rupture conventionnelle a été négociée avec un de nos salariés du CISE.

Une réorganisation a été opérée sous la houlette d'un de nos vice-présidents.

## V | ACTIVITÉS LIÉES AU PLAN OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL (POST 2022-2025)

La mise en œuvre du Plan Olympique et Sportif Territorial 2022-2025 s'est poursuivie malgré la situation.

### V.1 | SPORT & ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ



#### PROMOUVOIR LE SPORT AU FÉMININ

##### Réseau les Ailes du Sport

En 2024, à la suite des événements qu'a connu le territoire, l'OPT-NC s'est vu contraint de revoir ses partenariats et a dû cesser sa contribution à l'organisation du programme « les Ailes du Sport ».

Créé par le CTOS-NC, ce dispositif dont l'objectif est d'encourager l'accès des femmes bénévoles aux instances dirigeantes des associations sportives existait depuis 2021.

La 4<sup>e</sup> édition, prévue pour le 2<sup>e</sup> semestre 2024 et s'étalant sur plus de 50h de formations, d'ateliers pratiques et de sessions de sensibilisation, a donc été annulée faute de financement.

Malgré ces réductions budgétaires, le CTOS-NC a souhaité poursuivre son accompagnement à destination des femmes bénévoles impliquées dans les associations sportives, en se concentrant en 2024 sur la création et le soutien d'un réseau d'anciennes participantes au programme « les Ailes du Sport » (41 lauréates issues de 26 disciplines).

L'ambition poursuivie est de renforcer leur engagement et de créer une dynamique de soutien mutuel.

Une enquête menée auprès des lauréates du programme a permis d'identifier leurs besoins. Ainsi, afin de répondre à leurs préoccupations concrètes, trois ateliers ont été programmés en fin d'année.



- **Un premier atelier pour définir le fonctionnement du réseau**

Une session qui a permis de coconstruire l'organisation du réseau et qui a conduit à l'élaboration commune d'une charte de fonctionnement.

- **Deux ateliers de co-développement**

Des sessions qui sont basées sur la collaboration et l'entraide entre les participantes et qui ont pour objectif de résoudre des problématiques qu'elles rencontrent sur le terrain.

18 participations aux 3 ateliers organisés en novembre 2024.



**Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le partage à travers l'accès au sport pour le plus grand nombre et pour les jeunes les plus éloignés de la pratique.**

**Coordonner des projets de développement de la pratique fédérale au sein des quartiers défavorisés dépourvus d'installations sportives de proximité.**

**Objectif :** favoriser l'accès à la pratique sportive des habitants des quartiers, éloignés de la pratique en raison de problématiques de transport, de coût, d'absence d'équipements sportifs ou de clubs, en créant une offre d'activités sportives de proximité au pied des immeubles.

#### **Partenariat Fonds Social de l'Habitat de Nouvelle-Calédonie.**

Poursuite et finalisation de l'aménagement de 2 installations sportives à Koutio Cœur de Ville et Jacarandas à Dumbéa, avec la participation de 5 ligues et comités sportifs pour l'organisation pédagogique et l'animation des activités.

Ouverture reportée au 1<sup>er</sup> semestre 2025 en raison des retards accumulés liés à l'inaccessibilité des structures durant les exactions ainsi qu'aux dégradations subies par l'une des deux salles.



Salle de Jacarandas



Salle Bambou-Koutio

**Réduire les freins financiers et lever les obstacles à la pratique sportive en club en trouvant des solutions pérennes pour la gratuité des licences sportives pour les jeunes et par la mise en place de permanences de médecins dans des zones carencées en termes de suivi médical.**



#### **Pass Sports CAFAT**

Dispositif à l'attention des enfants âgés de 6 à 16 ans dont les parents sont salariés dans le privé (remboursement plafonné à 7 000 F).

## **Les CHIFFRES CLÉS** du dispositif Pass Sports Cafat

**777** bénéficiaires en 2024  
(contre 762 en 2023)

Début d'année très encourageant : entre janvier et mai, 374 bénéficiaires contre 189 en 2023 sur la même période

**40%** de nouvelles licences  
**26** disciplines représentées

### Certificats médicaux

Permanences mises en place en août et septembre dans les quartiers des communes de Nouméa, Dumbéa et Mont Dore.

Difficulté à mobiliser un nombre suffisant de médecins disponibles pour assurer cette initiative dans le Nord et les Îles.

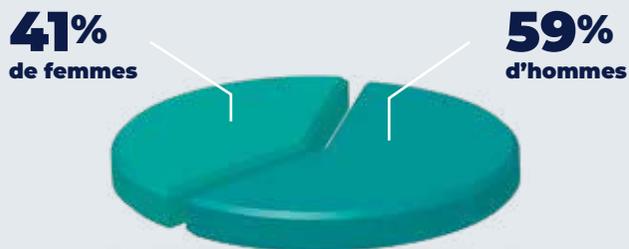
## Les CHIFFRES CLÉS des consultations

**9** permanences  
**212** certificats délivrés  
**27** disciplines représentées



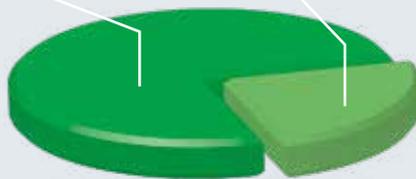
Rivière Salée

### Parité femmes/hommes



### Renouvellement et nouveaux licenciés

**76%** de renouvellements  
**24%** de nouvelles licences



### Tranches d'âges des consultations

**24%** + de 25 ans  
**16%** 18-25 ans  
**60%** - de 18 ans



### Prévention des violences sexuelles et abus dans le sport

Dans le contexte post-émeutes, les actions de sensibilisation à la prévention des violences sexuelles dans le sport n'ont pu être maintenues au même rythme qu'en 2023. Les clubs et les ligues ont eu pour priorité la reprise progressive des activités sportives et la sécurisation de leurs infrastructures.

Par conséquent, on enregistre une réduction de 50% du nombre d'interventions par rapport à 2023, mais la baisse du nombre de personnes sensibilisées a été limitée à -20% (grâce notamment aux sessions de sensibilisation menées auprès des enfants lors du Défi Sports kids Total Energies).



Sensibilisation

Néanmoins, le CTOS-NC a mis à profit cette période pour se concentrer sur une autre problématique majeure : les abus psychologiques et le harcèlement dans le sport.

Cette thématique est essentielle car ces formes de violence, souvent insidieuses et difficiles à identifier voire banalisées, ont des conséquences dévastatrices sur la santé mentale et physique des sportifs, impactant leur performance et leur bien-être général.

L'équipe du CTOS-NC a élaboré une session de sensibilisation de 2 heures sur cette thématique qui sera proposée dès 2025 aux ligues et clubs, afin de sensibiliser davantage les acteurs du sport à identifier et prévenir ces situations.

PUBLIC	Encadrants ou futurs encadrants	Enfants (5-10 ans)	Adolescents (11-18 ans)
Nombre d'interventions réalisées	6	7	8
Nombre de personnes sensibilisées	68	254	103



Formation entraîneurs

## V.2 | SPORT & PROFESSIONNALISATION

**Développer des partenariats permettant de diversifier l'offre et les modalités de formations professionnelles ou fédérales, en adéquation avec les besoins identifiés du territoire, en s'appuyant sur l'organisme de formation du CTOS :**

Dans un contexte de réforme des diplômes d'État et d'application progressive de la loi de pays relative à l'encadrement des activités physiques et sportives en Nouvelle Calédonie, le CTOS s'est attaché à accompagner ses membres dans leurs projets de formation visant à terme une professionnalisation de leur encadrement.

De nombreux échanges, menés par Yan Bouverne avec les Directions Techniques ou les Départements formation des fédérations françaises qui restent à ce jour les principaux soutiens de nos ligues et comités ont permis la prise en compte des spécificités de la formation professionnalisante sur le territoire.

Malheureusement, bon nombre de ces projets a été annulé ou différé suite aux émeutes et à leurs conséquences humaines et financières.

- 6 ligues accompagnées

### Formation BPJEPS

Après l'annulation de l'ouverture d'un BPJEPS APT par manque de candidat en 2023, le CTOS n'a pas souhaité ouvrir de nouvelles formations dans le contexte de réforme des diplômes.

Les différents reports de cette réforme, en partie liés à la tenue des JOP, témoignent également de la technicité de ce passage en bloc de compétences qui doit apporter plus de flexibilité et faciliter les passerelles entre les différents diplômes.

2025 permettra d'évaluer la pertinence et la faisabilité (humaine et financière) de relancer des BPJEPS sur le territoire ou s'il est nécessaire d'explorer d'autres voies au bénéfice des acteurs du mouvement sportif.

### Formation continue des entraîneurs et managers

Malgré le report de la mission INSEP prévue en 2024, le CTOS a maintenu des actions de formations continues en direction des entraîneurs et managers des Équipes de Nouvelle Calédonie et des encadrants des structures d'accès au sport de Haut Niveau.

- 3 formations spécifiques à la recherche de la performance
- 39 participants
- 20 ligues participantes

## V.3 | SPORT & SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

En 2024, grâce notamment au soutien financier de l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie, le CTOS a poursuivi ses actions et notamment le lancement d'un appel à projets « sport-santé » visant à accompagner et soutenir les actions de formation à l'encadrement du sport-santé.

**Accompagner le mouvement sportif dans le développement d'une diversification de l'offre et des publics afin de (re)mettre en mouvement la population ainsi que la montée en compétences de l'encadrement bénévole et salarié du mouvement sportif.**

## Les CHIFFRES CLÉS

- 7 ligues accompagnées
- 3 dépôts de dossier
- 3 projets de formation soutenus

## V.4 | SPORT & POLITIQUES PUBLIQUES ET HAUT NIVEAU

Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont monopolisé l'attention du grand public et offert une véritable vitrine du sport de haut niveau, le travail pour former les futurs sportifs de haut niveau, doit se renforcer.

Le CTOS et le CISE avec le soutien de l'INSEP se positionnent comme centre de ressources pour tous projets en lien avec le sport de « haut niveau » ou ses dispositifs d'accession.

## ■ Test d'évaluation sportive ou de détection :

S'appuyant sur un matériel de pointe cofinancé par l'Agence Nationale du Sport, le CTOS/CISE dispose d'une équipe d'évaluateurs formés à différents protocoles d'évaluation ou de détection avec le soutien du pôle performance de l'INSEP.

Ce service à la performance ambitionne d'accompagner les pôles et toutes autres structures d'entraînement, mais aussi les ligues, comités ou clubs ayant un objectif de performance ou des obligations règlementaires. 2024 aura ainsi vu la mise en place des différents tests de détection et d'évaluation par tranche d'âge de la Fédération Française de Tennis de Table auprès d'un groupe de jeunes repérés par la ligue.



Stage détection tennis de table

## ■ Prévention du dopage :

Dans la continuité des actions menées en amont des JDP de 2023, des actions de prévention au dopage répondant aux standards de l'ORADO ont été menées par le directeur adjoint en charge de la performance auprès des structures d'entraînement en résidence au CISE et lors d'un stage de détection de la ligue de Tennis de Table.

### Période mars-avril 2024

- 33 sportifs
- 3 encadrants sensibilisés

## Les CHIFFRES CLÉS des tests d'évaluation

**85** sportifs testés en 2024  
**5** disciplines représentées



Formation anti-dopage



Tests Pôle Cyclisme

## Positionner le CTOS comme acteur de la co-construction de politiques publiques

### Élaboration du Projet Sportif Territorial (PST)

Dans le cadre de sa participation à la Conférence Régionale du Sport, le CTOS a activement contribué aux différentes commissions techniques d'élaboration du Projet Sportif Territorial validé en décembre 2024. Issu d'une démarche de concertation. Ce PST qui se veut complémentaire au plan stratégique de la pratique sportive en Nouvelle Calédonie orientera les futurs financements de l'ANS et doit permettre une plus grande mutualisation des moyens et des compétences autour d'objectifs stratégiques et d'actions identifiés.

Il est ainsi réaffirmé la nécessité d'une structuration unique de type Maison Régionale de la Performance, dédiée au sport de haut niveau en Nouvelle Calédonie et qui fédérerait les ressources de l'État, de la Nouvelle Calédonie et du CTOS dans le domaine.

Le CTOS qui avait entrepris dès 2022 des démarches en ce sens auprès de Madame OUDEA CASTERA alors Ministre des Sports et des JOP, de l'ANS et des parlementaires calédoniens, se félicite de cette synergie annoncée.

### Conforter ou positionner le CTOS comme acteur dans les instances de concertation

#### Animer les travaux et initiatives au sein du Haut Conseil du Sport Calédonien et du CESE

Le HCSC a pu se réunir 2 fois en 2024 et a permis de fixer des échéances dans le travail notamment règlementaire mené par la DJSNC avec le soutien de la DAJNC.

Notre trésorier, Jean-Jacques ANNONIER, siège régulièrement au CESE où il participe activement aux travaux et discussions pour défendre au mieux les intérêts du mouvement sportif quand celui-ci est concerné par des textes.



Maxime GROUSSET, médaillé de bronze avec le relais 4x100m 4 nages

## VI | JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

### ■ Parcours de la flamme Olympique Paris 2024

Le passage de la flamme Olympique avait été programmé pour le mardi 11 juin 2024.

Les événements survenus à partir du 13 mai ont eu raison de cette escale du relais de la flamme en Nouvelle-Calédonie.

### ■ Participation des athlètes calédoniens aux JOP Paris 2024

Avec 5 athlètes sélectionnés, ces Jeux Olympiques voient une participation record d'athlètes calédoniens que nous n'avions pas connue depuis Mexico 1968. Dans l'ordre chronologique de leur qualification, Bassa MAWEM, Nicolas GOYARD, Maxime GROUSSET, Emma TEREBO et Yolaine YENGO ont rejoint le cercle très fermé des sportifs calédoniens devenus olympiens.

Avec Pierre FAIRBANK en chef de file, nos athlètes paralympiques ne sont pas en reste puisque Félicien SIAPO et Vitolio KAVAKAVA se sont également brillamment qualifiés pour les Jeux Paralympiques.

Les résultats obtenus par nos athlètes peuvent également être qualifiés d'historiques, car au-delà des déceptions de certains, les résultats d'ensemble sont exceptionnels à commencer bien sûr par la médaille de bronze de Maxime GROUSSET.

En effet, nos deux nageurs Emma et Maxime ont été finalistes sur plusieurs courses, nos trois athlètes handisport, Pierre, Vitolio et Félicien également ; Bassa en escalade et Yolaine en rugby sont quart de finaliste.

Tous ont fait honneur à leur qualification et représenté fièrement la Nouvelle-Calédonie et la France lors de cet événement planétaire.

Leurs performances remarquables démontrent l'excellence et le talent de ces sportifs qui pour certains s'entraînent sur le territoire, apportant ainsi de l'espoir à tous nos jeunes Cagous qui ambitionnent d'atteindre le plus haut niveau sportif.

Grâce à leur détermination et à leur passion, ces athlètes, leur encadrement, leur ligue et leur club formateur méritent toute notre admiration et notre soutien.

Une pensée pour ceux qui ont échoué de peu dans l'obtention de leur ticket olympique, à l'image de Lara GRANGEON ou d'Alexis MATHIEU.

#### RUGBY 7

##### Yolaine Yengo

5<sup>e</sup> place du tournoi avec l'équipe de France.

#### NATATION

##### Emma Terebo

Finaliste de la finale du 100 m (7<sup>e</sup> place), 9<sup>e</sup> du 200 m dos et finaliste du relais 4x100 m 4 Nages (6<sup>e</sup> place avec l'équipe de France)

##### Maxime Grousset

Médaillé de bronze au relais 4x100 m 4 nages (avec l'équipe de France), finaliste du 100 m NL (5<sup>e</sup> place) et du 100 m papillon (5<sup>e</sup> place). S'est aussi qualifié pour la finale du 50 m NL.

#### ESCALADE

##### Bassa Mawem

Éliminé en quart de finale du tournoi de vitesse.

#### VOILE

##### Nicolas Goyard

15<sup>e</sup> place en IQ foil.

#### ATHLÉTISME

##### Vitolio Kavakava

7<sup>e</sup> du lancer de javelot et 7<sup>e</sup> du lancer de poids.

#### HANDISPORT

##### Pierre Fairbank

6<sup>e</sup> du 400 m, 4<sup>e</sup> du 800 m, 5<sup>e</sup> du 100 m (fauteuil).

##### Félicien Siapo

4<sup>e</sup> du 100 m (ambulant).



Club France, Fan zone géante et QG des athlètes - La Villette / Paris

#### ■ Opération de relations publiques avec nos voisins océaniques au Club France

Nous avons initié avec le CNOSE, le CTOS-WF et le COPF, une invitation aux 17 comités olympiques d'Océanie et à l'ONOC, pour une opération de relations publiques au Club France.

La situation sur le Territoire, nous a fait abandonner le déplacement prévu à Paris pour les JO et la tenue de ce regroupement.

#### ■ Invitations Club France

Le CTOS-NC, comme toutes les autres structures décentralisées du CNOSE, bénéficiait d'invitations pour le Club France des JO. Le CTOS a pu en faire bénéficier les personnes et structures suivantes :

- 14 pax pour le groupe Sport Action de la ville de Nouméa
- 16 pax pour le projet de l'UNC
- 9 pax pour des membres du CA du CTOS et des bénévoles calédoniens investis auprès du CO de Paris 2024
- 3 pax à des athlètes NCL en déplacement en métropole
- 3 pax pour des partenaires institutionnels
- 55 pax pour les familles et proches de nos athlètes sélectionnés.

#### ■ Vers Brisbane 2032

Le programme « Creating the Home Games Advantage » est une initiative du Comité Olympique Australien mené en collaboration avec l'Organisation des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC) en vue des Jeux Olympiques de Brisbane 2032.

Il vise à promouvoir le développement sportif des nations insulaires du Pacifique et ainsi maximiser les chances de succès des athlètes de cette région lors de cet événement planétaire.

Pour se pencher sur la participation de la Nouvelle-Calédonie à ce programme, le CTOS-NC a constitué un groupe de travail composé de représentants du mouvement sportif.

Les premières réflexions ont porté sur les possibilités que la proximité géographique de Brisbane peut offrir à nos athlètes, au mouvement sportif et plus globalement à la société calédonienne.

Elles soulignent également l'importance de bâtir un projet collectif et de renforcer les liens avec les pays insulaires de la région.

- 16 personnes constituent le groupe de travail qui sera amené à être étoffé.
- 4 réunions menées entre novembre et décembre 2024.

# XVII<sup>e</sup> JEUX DU PACIFIQUE

19 novembre  
au 2 décembre



PACIFIC GAMES  
SOLOMON ISLANDS  
CHALLENGE • CELEBRATE • UNITE



S  
A  
L  
O  
M  
O  
N  
2  
0  
2  
3

Affiche des Cagous  
Jeux du Pacifique 2023

## VII | JEUX DU PACIFIQUE TAHITI 2027 ET MINI-JEUX PALAU 2025

### ■ Commission des Jeux du Pacifique

Dans l'optique des mini-jeux et jeux du Pacifique, le CA du CTOS a désigné Marion ROUMAGNE comme chef de mission de ces 2 rendez-vous régionaux à venir. Les finances publiques de la Nouvelle-Calédonie étant sous forte pression, le CTOS-NC n'avait, fin 2024, aucune garantie sur les subventions de la Nouvelle-Calédonie pour financer la participation des Cagous aux Mini-Jeux de Palau (29 juin au 9 juillet 2025).

**Plusieurs scénarios sont envisagés** : le plus optimiste prévoit une délégation d'environ cent personnes, tandis que le plus pessimiste se limite à quelques représentants.

Le CTOS est contraint à la prudence, tout en étant conscient des difficultés que cette incertitude engendre pour les ligues dans l'organisation et la planification des préparations des équipes sportives.

Cependant, la commission des Jeux du Pacifique du CTOS poursuit activement ses efforts pour qu'un scénario optimiste puisse se concrétiser, en maintenant un dialogue constant avec les ligues, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le Conseil des Jeux du Pacifique.

- 31 réunions avec les ligues concernant le bilan des Jeux de Salomon 2023 et/ou la préparation de Palau 2025 et Tahiti 2027.
- 7 réunions de la commission des Jeux du Pacifique du CTOS.

Les jeux de Tahiti restent la priorité.



## VIII | COMMUNICATION, PUBLICATIONS & ÉVÈNEMENTIELS

La newsletter **Club Calédonie** a pour objectif de communiquer auprès de nos membres sur les diverses actions, dispositifs, ainsi que sur des sujets spécifiques sur l'année en cours. Trois newsletters ont été envoyées aux abonnés (mars, septembre et novembre). Le taux d'ouverture de cette newsletter envoyée à notre mailing list est de 54% à 60%.

**L'Info ligues** a pour objectif de tenir informée les ligues, sur les actions, projets et rencontres institutionnels du CTOS-NC. Trois Info ligues ont été adressées aux présidents de ligues, comités et fédération en janvier, juillet et décembre.

**Site Internet [www.ctos.nc](http://www.ctos.nc)** : le site web du CTOS est un outil de communication important où l'on retrouve des actualités régulières, des outils, les publications du CTOS et un annuaire des ligues, comités et fédération.

**Les réseaux sociaux** sont utilisés pour communiquer sur nos différentes actions. Notre page FB « Les cagous - équipe de Nouvelle-Calédonie » compte 12.800 « followers » et notre page Instagram 2.300.



### Promotion des athlètes Calédoniens aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Dans le cadre de la promotion des 8 athlètes calédoniens sélectionnés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le CTOS a initié en partenariat avec l'ANS, la BNC et RRB, la réalisation et la diffusion radio et sur les réseaux sociaux d'interviews intimistes de nos athlètes. RRB a réalisé les interviews et le CTOS a produit un montage vidéo.

### Le Défi Sport Kids TotalEnergies

Cette manifestation qui s'est tenue le 7 novembre 2024 à la salle omnisports de l'Anse Vata et au stade Pentecost avait pour objectifs de faire découvrir de nouvelles activités aux jeunes participants et de montrer la force du sport à promouvoir le vivre ensemble.

Elle a réuni 500 scolaires de CM2 et de 5<sup>ème</sup> d'établissements du Grand Nouméa ayant été pour certains durement impactés par des dégradations pendant les émeutes. 14 disciplines ont répondu présentes pour animer un atelier et promouvoir leur discipline.



### L'opération « Athlète du mois BNC »

Cette mise à l'honneur des athlètes calédoniens a été une nouvelle fois d'un cru exceptionnel au regard des performances de haut niveau réalisées en cette année olympique et paralympique.

Les lauréats pour l'année 2024 désignés par le CA du CTOS sont les suivants :

**JANVIER** | Brice NICOLAS (squash)

**FÉVRIER** | Nicolas GOYARD (voile)

**MARS** | Paco LEHMANN

et Gabrielle DESBOIS (escalade)

**AVRIL** | Alexis MATHIEU (judo)

**MAI** | Pierre FAIRBANK (athlétisme handisport)

**JUIN** | Peato MAUVAKA et Rodrigue NETI (rugby)

**JUILLET** | Vitelio KAVAKAVA (athlétisme handisport)

**AOÛT** | Maxime GROUSSET (natation)

**SEPTEMBRE** | Félicien SIAPO (athlétisme handisport)

**OCTOBRE** | Leslie NOWICKI (athlétisme)

**NOVEMBRE** | Noïc GARIOUD (SUP - Stand up paddle)

**DÉCEMBRE** | Aymerick GALLY (escrime)



### Les Trophées du sport BNC

Les Trophées du Sport BNC 2024 ont honoré les athlètes qui se sont distingués au cours de la saison. Organisée par le CTOS et parrainée par la Banque de Nouvelle-Calédonie, cette opération a été exclusivement mise en valeur sur nos réseaux sociaux, en raison du contexte budgétaire.

Les lauréats des différentes catégories ont été dévoilés sur les réseaux sociaux :

#### PRIX DE L'ATHLÈTE DE L'ANNÉE

Pierre FAIRBANK - Athlétisme Handisport

#### PRIX DE L'ESPOIR DE L'ANNÉE

Vadim STROUGAR - Athlétisme

#### PRIX DE L'EXPLOIT SPORTIF DE L'ANNÉE

Leslie NOWICKI - Trail

#### PRIX SPÉCIAL ROGER KADDOUR

Noïc GARIOUD - Stand up paddle

#### PRIX SPÉCIAL CHARLES CALI :

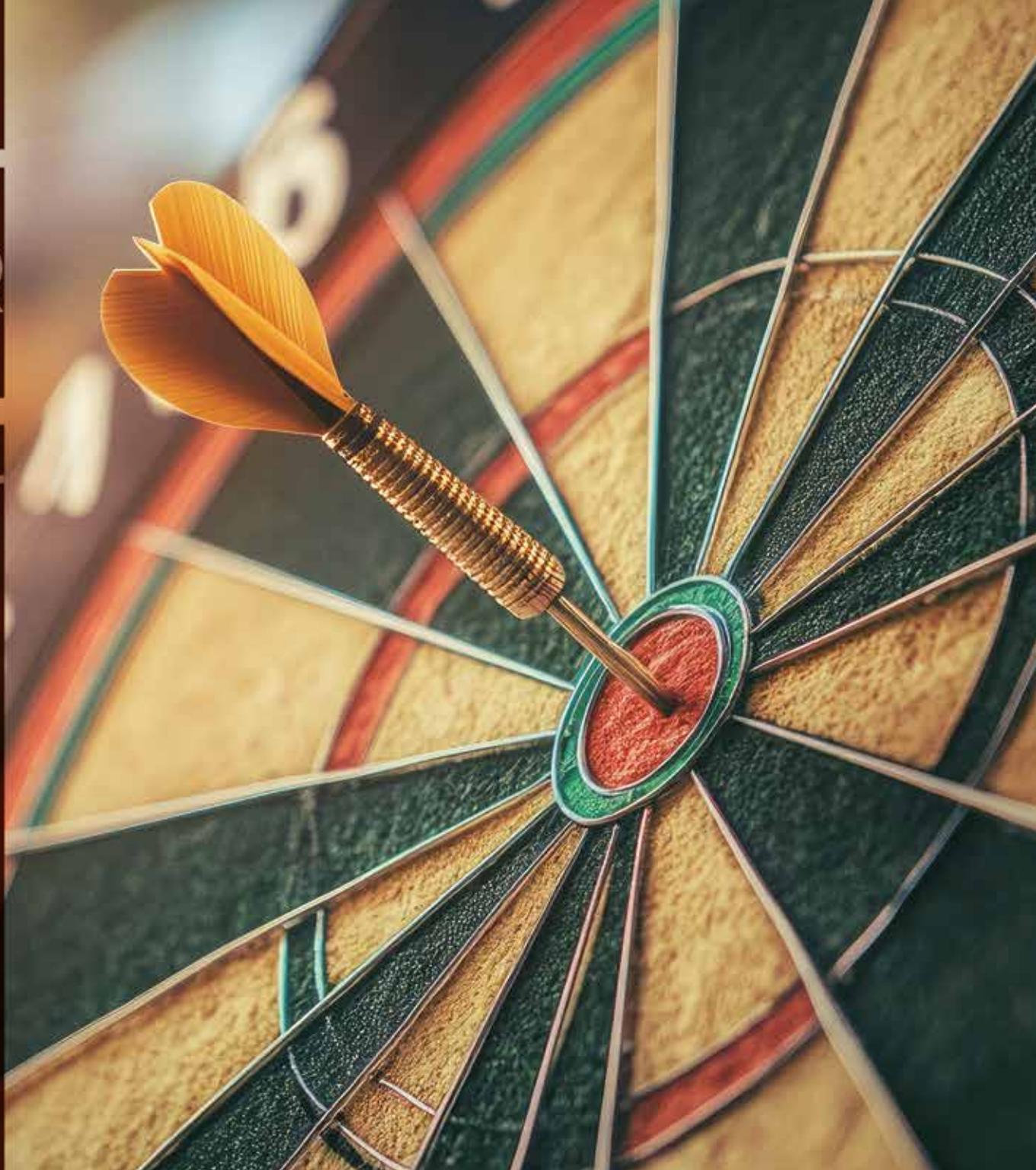
La Nouméenne OPT-NC

## VIII | GESTION DE DISCIPLINES

**TRIATHLON** À la demande la FFTri, le Président du CTOS a assumé une mission de transition auprès de la ligue de triathlon avec pour tâches de gérer les affaires courantes et surtout d'organiser l'AG électorale de la ligue de triathlon.

Le CTOS souhaite remercier Éric MEUNIER pour son investissement à la présidence de la ligue pendant 4 mandatures et féliciter la nouvelle équipe qui a pris le relais avec M. Éric SAVIGNAC.

# RAPPORT FINANCIER 2024 du Trésorier



## 1 | RÉSULTATS DE L'EXERCICE

### 1 - L'activité globale

Le CTOS exerce traditionnellement des activités bien distinctes au sein des 2 entités que sont celles du SIÈGE dévolu aux missions traditionnelles d'un Comité Olympique et du CISE orienté sur les objectifs d'accompagnement et d'hébergement du mouvement sportif.

Les événements de mai 2024 ont fortement impacté son fonctionnement notamment celui du CISE qui, à partir de juillet, a accueilli les forces de l'ordre et la Sécurité Civile, en lieu et place des jeunes des pôles sportifs.

Sur le plan financier, dans un contexte budgétaire extrêmement tendu, nous relèverons le soutien des collectivités locales au niveau des subventions d'exploitation : la Nouvelle-Calédonie pour 25 millions XPF et la Province Sud pour 2,5 millions XPF.

Parallèlement, si les aides de l'ANS (20,7 millions XPF) et de l'ASSNC (6 millions XPF) sont restées stables, celles des différents partenaires privés (13,1 millions XPF) ont chuté de 40%.

Sur le plan de l'exploitation, le CISE a, par la force des choses, changé temporairement son modèle économique en 2024 en devenant une structure dédiée à l'hébergement des forces de l'ordre.

Le SIÈGE a pu, dans un environnement contraint, maintenir ses missions essentielles.

**Les produits** se sont élevés à 227 510 870 XPF et sont composés des produits d'exploitation (184 173 847 XPF), du résultat financier (1 422 899 XPF) et du résultat exceptionnel (41 914 124 XPF).

**Les charges d'exploitation** se sont élevées à 238 713 401 XPF dont principalement 98 millions XPF de charges de personnel, niveau conforme au budget, 60,3 millions XPF de charges externes dont le détail est donné en page 6 de la documentation comptable et 21,9 millions XPF au titre d'une provision pour risques et charges relative à des travaux urgents à effectuer en 2025 sur les locaux du CISE.

**Le solde intermédiaire** ressort donc **déficitaire** de - 11 202 531 XPF.

Ce solde intermédiaire, après majoration du report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (24 138 904 XPF) et minoration des engagements à réaliser sur ressources affectées (9 626 411 XPF) fait ressortir **un résultat final en excédent** de + 3 309 962 XPF réparti sur le SIÈGE à hauteur de - 9 538 011 XPF et sur le CISE à hauteur de + 12 847 973 XPF.

Ce résultat global est à rapprocher du résultat budgété et voté par l'AG du CTOS le 27 avril 2024 qui retenait un déficit global de - 7,1 millions XPF. Un focus synthétique est fait, ci-dessous, sur l'activité de chacune des 2 entités.

### 1.1 - Le CTOS-SIÈGE

**Les produits** se sont élevés à 72 032 741 XPF et sont composés des produits d'exploitation (70 159 842 XPF), du résultat financier (1 422 899 XPF) et du résultat exceptionnel (450 000 XPF).

Les produits d'exploitation sont principalement composés par des parrainages privés et d'aides et subventions publiques dont les plus significatives sont les suivantes :

- L'Agence Sanitaire et Sociale pour la mission sport-santé (6 millions XPF).
- La Nouvelle-Calédonie pour le fonctionnement (15 millions XPF).
- L'Agence Nationale du Sport (18,7 millions XPF).

**Les charges d'exploitation** se sont élevées à 95 833 245 XPF et sont composées principalement des frais de personnel pour 50,4 millions XPF et 40,4 millions XPF de charges externes dont le détail exhaustif est fourni en page 6 de la documentation comptable.

**Le solde intermédiaire** ressort **déficitaire** de - 23 800 504 XPF.

Ce solde intermédiaire, après majoration du report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (23 888 904 XPF) et minoration des engagements à réaliser sur ressources affectées (9 626 411 XPF) fait ressortir **un résultat déficitaire** de - 9 538 011 XPF.

## 1.2 - Le CTOS-CISE

**Les produits** se sont élevés à 155 478 129 XPF et sont composés des produits d'exploitation (114 014 005 XPF) et du résultat exceptionnel (41 464 124 XPF).

**Sur les produits d'exploitation**, les principaux points suivants sont à relever :

- Une occupation pleine des locaux par les forces de l'ordre depuis le mois de juillet qui représente un niveau de recettes de 87,8 millions au titre de leur hébergement et du service de la restauration.
- Des subventions d'équilibre en baisse, et qui s'établissent à 12,5 millions XPF contre 25,3 millions XPF précédemment ; elles se répartissent principalement comme suit :
  - La Nouvelle-Calédonie à hauteur de 10 millions XPF contre 20 MF en 2023.
  - La province Sud, stable, à hauteur de 2,5 millions XPF ; les trois provinces étaient intervenues globalement à hauteur de 5,3 MF en 2023.

À noter que l'ANS est intervenue à hauteur de 2,1 millions XPF en soutien des séjours à l'année au CISE des jeunes des pôles Espoirs sur la période avant mai 2024.

Par ailleurs, la commune de DUMBÉA a maintenu la mise à disposition à titre gracieux des équipements sportifs à destination des pensionnaires du CISE.

**Sur le résultat exceptionnel**, il est à préciser qu'il s'agit de la traditionnelle écriture venant couvrir celle passée, dans les charges, en dotations aux amortissements sur les constructions financées par les subventions ; nous retrouvons, au passif du bilan, son encours net dans le poste « subventions d'investissements » qui s'élève à 268 703 604 XPF au 31 décembre 2024.

**Les charges d'exploitation** se sont élevées à 142 880 156 XPF et sont composées des principaux points suivants :

- Des charges externes à hauteur de 19,9 millions XPF selon le détail donné en page 6 de la documentation comptable.

- Des charges de personnel à hauteur de 47,7 millions XPF dont 3 millions XPF au titre d'une rupture conventionnelle avec un agent.
- Des dotations aux amortissements sur les immobilisations pour un montant de 46,4 millions XPF dont 41,5 millions XPF concernant les constructions et qui font l'objet, comme chaque année, d'une reprise au franc le franc en produit exceptionnel sur les opérations en capital imputé sur le compte « subventions d'investissements » à l'origine du financement.
- Une provision pour risques et charges de 21,9 millions XPF concernant des travaux urgents à effectuer en 2025 sur les installations qui ont été inaugurées en 2014 et sur lesquelles aucun investissement n'a depuis été effectué, faute de moyens financiers.

Ces travaux font suite à un audit complet de la SECAL commandé en 2024.

**Le résultat final ressort excédentaire de + 12 847 973 XPF.**

## 2 - La structure financière

Le fonds de roulement, hors fonds dédiés, s'élève à 139,8 millions XPF et représente 10 mois de charges d'exploitation (nettes des dotations aux amortissements et aux provisions).

Les investissements ont été limités aux deux salles dédiées à l'opération « du sport dans mon quartier » ; ils ont été financés principalement sur ressources ANS et complétés par une aide du Fonds Calédonien de l'Habitat. Il est à signaler que le CTOS n'a aucun crédit à moyen terme.

Par ailleurs, malgré un besoin en fonds de roulement d'exploitation significatif (48,7 millions XPF), eu égard à une créance \*sur la gendarmerie de 69,3 millions XPF à date de bilan, la situation de trésorerie est demeurée à un niveau apaisant.

NB : \*cette créance a été réglée depuis.

Il est à relever que toutes les avances faites aux ligues ont été remboursées.

La trésorerie globale du CTOS s'élève au 31/12/2024 à 140,9 millions XPF dont 27,8 millions au titre des fonds dédiés.

## 2 | LES AFFECTATIONS ET LES FONDS ASSOCIATIFS

- Affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2024 soit + 3 309 962 XPF aux fonds associatifs du CTOS.
- Affectation du fonds de réserve CISE (financement CTOS de l'investissement) au financement de l'amortissement du CISE à hauteur de 4 411 765 XPF (1/17<sup>ème</sup> de 75 MF) pour l'exercice 2024.

Sous réserve de l'approbation de la prochaine AG sur l'imputation du résultat excédentaire 2024 et des 4 411 765 XPF du fonds de réserve du CISE, les fonds associatifs s'élèveront à 139 029 803 XPF contre 131 308 076 XPF précédemment.

# RÔLES et MISSIONS du CTOS de Nouvelle Calédonie

Le Comité territorial olympique et sportif est constitué sous la forme d'une association loi 1901.

Il est l'organe déconcentré du Comité National Olympique et Sportif français (CNOSF).

Il est chargé par celui-ci de mettre en œuvre, en son nom et sous son contrôle, les missions qui lui sont expressément déléguées.



## LE CTOS EST :

### Composé de membres, les organismes représentants en Nouvelle-Calédonie :

- Les « Fédérations Olympiques ».
- Les « Fédérations sportives nationales » (non Olympiques).
- Les « Fédérations multisports ou affinitaires ».
- Les « Fédérations scolaires ou universitaires ».
- De personnalités qui rendent ou ont rendu des services éminents au sport.

### Administré par :

- Un bureau exécutif composé de 9 membres.
- Un conseil d'administration composé de 15 membres (les membres du bureau exécutif sont membres de droit du conseil d'administration).
- Une assemblée générale composée des ligues, comités, fédérations et clubs isolés affiliés au CTOS de Nouvelle-Calédonie.



### COMPOSITION DU CA DU CTOS-NC

Président	M. Christophe DABIN
Vice-président Sport & Éducation et Citoyenneté	M. Sergino MALTOCK
Vice-présidente Sport & Professionnalisation	Mme Natsumi WAINEBENGO
Vice-président Sport & Santé et Bien-être	M. Marc BARRÉ
Vice-président Sport & Politiques publiques et haut niveau	M. Marion ROUMAGNE
Secrétaire Général	M. Antoine DAHLIA
Secrétaire Générale adjointe	Mme Marie-Hélène KONHU
Trésorier	M. Jean-Jacques ANNONIER
Trésorière adjointe	Mme Stéphanie RAVEL

**Membres :** Mme Aurélie CARIOU, M. Yohann COURTINE, Mme Joëlle LE BREUS, Mme Isabelle MARLIER, Mme Véronique MOLLOT, Mme Charlotte HAGNERE

### Le CTOS de Nouvelle-Calédonie a pour objet :

- De contribuer à la défense et au développement du patrimoine sportif de Nouvelle-Calédonie.
- De représenter le sport pour toutes les questions d'intérêt général notamment auprès des pouvoirs publics.
- De favoriser et d'organiser la formation initiale et continue des dirigeants, officiels et techniciens, et plus généralement des membres des organisations sportives.
- D'organiser le sport au niveau local et de soutenir la vie associative.
- De développer les nouvelles pratiques en aidant les nouveaux sports et les sports non fédérés à se structurer.
- De constituer, organiser et diriger la délégation de Nouvelle-Calédonie aux Jeux et Mini Jeux du Pacifique.
- De multiplier les échanges afin d'élever le niveau général du sport en Nouvelle-Calédonie.

### Les missions prioritaires, confiées par le CNOSE au CTOS de Nouvelle-Calédonie, s'organisent autour de 4 thématiques formalisées, de façon opérationnelle, dans un « Plan Olympique et Sportif Territorial (POST) » :

- Sport santé et bien-être
- Sport éducation et citoyenneté
- Sport et professionnalisation
- Sport et politiques publiques et haut-niveau

En Nouvelle-Calédonie, le CTOS fédère les ligues, comités régionaux et fédérations représentant les fédérations nationales, plus de 700 clubs ou sections de clubs omnisports toutes disciplines confondues, plus de 47 disciplines pratiquées sur le territoire, des centaines d'éducateurs, d'entraîneurs, de dirigeants bénévoles et près de 50 000 licenciés.



**CTOS**

**NOUVELLE  
CALÉDONIE**

## **Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie**

Siège situé au 3<sup>ème</sup> étage de la Maison du Sport Roger Kaddour  
24 rue Duquesne - Quartier Latin - BP 333 - 98845 Nouméa cedex

### **Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi, le CTOS est ouvert  
au public en matinée uniquement de 8h à 11h30  
et sur rendez-vous de 13h30 à 17h



## **Centre International Sport et Expertise**

1 bis, avenue Becquerel - Koutio  
BP 2463 - 98830 Dumbéa

